



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER DES CHANTIERS

Jeudi 1^{er} Décembre 2011 (à la Maison de Quartier, 6 rue Edmé Frémy)

Président : Michel BANCAL

Vice-président et secrétaire de séance : François-Gilles CHATELUS

Invitée : Mme Emmanuelle de CRÉPY, Maire-Adjoint

Présents :

Mmes : BACQUEYRISSES, BOUCHE-FLORIN, DUFLOCQ, FALLET, HADINGER

MM : COUSSIEU, DARBOIS, MEZZADRI, PHILIPPE, QUINIO

Excusés :

MM. d'AUBERT, BARRIERE, LEMANT, MERLE, MOREUX, PERESSE, ROUDAUT, SENTHILES

1°) Approbation du dernier compte-rendu (séance du 22 septembre)

A cette occasion, il est suggéré d'indiquer par courriel à tous les conseillers de quartier, à l'issue de chaque réunion, la date qui est retenue pour la suivante

2°) Intervention de Mme Emmanuelle de Crépy, Maire-Adjoint délégué à la Culture, à la Concertation et aux Conseils de Quartier sur la thématique culturelle - Présentation de la politique culturelle de Versailles

Emmanuelle de CRÉPY rappelle la politique culturelle de la ville :

Ancrer la culture dans le quotidien des Versaillais, valoriser et diffuser le patrimoine de la ville, contribuer à l'enseignement et à la recherche scientifique, valoriser les diversités culturelles et les différentes formes de création.

En tant que Maire-Adjoint, elle a en charge la politique culturelle de la ville, s'occupe plus particulièrement de la Bibliothèque municipale, des Archives communales et du Musée Lambinet.

Le Théâtre Montansier propriété de la ville, est dirigé par Jean-Daniel Laval avec la Compagnie de la Reine qui a une délégation de Service Public.

Madame de Crépy suit de près diverses associations ou organismes à but culturel comme le CMBV (musique baroque) ou le C3M dans la mesure où la ville leur verse une subvention. Les cinémas, les librairies participent aussi à la vie culturelle de la ville.

La responsabilité sur la culture est partagée pour certains aspects avec d'autres élus :

- Marie-Annick Duchêne qui a en charge l'enseignement culturel (UIA, Ecole des Beaux Arts).

Le conservatoire est transféré à Versailles Grand Parc.

- François-Xavier Bellamy s'occupe plus particulièrement des manifestations qui s'adressent directement à la jeunesse.
- Sylvie Piganeau qui s'occupe des associations et des actions dans les maisons de quartier

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

Le Mois Molière est une manifestation coordonnée directement par François de Mazières, le Maire, assisté de Chantal Lefèvre et de Yohann Turbet-Delof.

- Annick Périllon, Michel Lefèvre et Hugues Tenenbaum, conseillers municipaux participent aussi aux différents aspects de la politique culturelle.

Depuis 3 ans, la ville a amélioré et impulsé pas mal d'actions :

Bibliothèques: la finalisation de la rétro-conversion des ouvrages (mise en ligne internet) et la poursuite de la numérisation sont engagées. La conservatrice est Madame Sophie Danis.

Archives : la conservatrice est Corinne Hubert. Un travail sur les territoires de Versailles et son histoire urbaine (collection des guides des quartiers, exposition sur le logement social,...) a été réalisé. Les travaux de numérisation des documents sont poursuivis.

Musée Lambinet : Il a été restructuré en respectant une cohérence historique avec sa conservatrice Madame Françoise Roussel-Leriché. Un logement de l'époque 18^e a été reconstitué à cette occasion. Il a été prévu des espaces libres pour des expositions temporaires. Le salon de thé du musée a été ouvert l'an dernier.

UIA: De gros efforts ont été faits pour la refonte des tarifs (principe de progressivité). Les cours et les conférences ont été adaptés aux attentes des étudiants et à l'actualité culturelle de la Ville (art baroque, histoire littéraire, histoire des jardins...). La Directrice de l'UIA est Madame Anne Courtin.

Ecole des Beaux-arts: Elle connaît un gros succès. La diffusion et la valorisation du travail des élèves par les expositions, journées portes-ouvertes, partenariats avec les autres établissements culturels sont importantes. Il est à noter qu'elle a la seule école de la reliure. Le Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts est Monsieur Bertrand Alapetite.

Spectacle vivant: la création d'un réseau européen de festivals de nouveau théâtre populaire, la mise en place de résidences artistiques permanentes professionnelles, les partenariats compagnies/écoles sur la sensibilisation au théâtre et à la Commedia dell'arte, permettent les échanges et le soutien des compagnies. Cela permet d'aider la création artistique professionnelle.

Il y a aussi le renforcement de la visibilité et de la professionnalisation du Mois Molière.

Des **événements nouveaux** ont été créés ou modifiés :

- le salon du livre d'histoire, Histoire de lire. Des rencontres avec les auteurs et des animations ainsi que divers débats ont lieu sur deux après-midi. Ces manifestations sont gratuites.
- le salon de la BD intéresse beaucoup. Une exposition par auteur ou par thème est créée.
- le festival d'orgues: une semaine est organisée. Le patrimoine organistique est très important sur Versailles.
- les journées du Patrimoine ont été développées. Il faut un maximum de cohérence avec les IUA.
- cinéma en plein air et réflexion sur la fête de la musique.

Il faut essayer de décliner ces actions par quartier.

Sur le quartier **Chantiers**, des actions spécifiques ont été réalisées :

Rando-archives

- Mois Molière : Square des chantiers (pique-nique), UIA, Hôtel de Ville
- UIA et sa bibliothèque spécialisée
- Expositions à l'Hôtel de Ville
- Patrimoine :
 - Restauration de la peinture du chœur de l'église Ste Elisabeth de Hongrie
 - Rénovation du portail de l'hôtel des gendarmes (avenue de Paris)
 [L'attention des élus est appelée sur la dégradation des gouttières de l'hôtel des gendarmes et leur débordement sur la voie publique en cas de pluie]

Projet : « Chantiers au coin de la rue » par les Archives communales => Fascicule des rues, exposition, exposition murale

[Sur une question, il est précisé que la question du nom du Quartier, qui a été évoquée au sein de ce conseil, est à travailler en lien avec les Archives communales.

S'agissant de l'histoire du quartier, M. Mezzadri rappelle l'important travail de fond qui a été réalisé par le Comité de sauvegarde (SAVE) et l'UIA, travail connu de Mme Courtin.

Il est posé la question du devenir des salles de cinéma, et notamment la question des mises aux normes d'accessibilité. Celle-ci est étudiée avec le propriétaire.

Calendrier annuel des manifestations de la ville avec les exemples concrets de l'année 2011-2012 (ce sont généralement des événements récurrents) :

La programmation annuelle des événements est la suivante :

- Forum des Associations : 10 septembre
- Journées du Patrimoine (Une exposition aux Archives « Bernard de Jussieu », une au musée Lambinet « faste et ferveur de l'Amérique latine » et cette année les 250 ans de la Bibliothèque) : 17-18 septembre
- Exposition à l'Hôtel de Ville « De la résistance à la déportation » : fin septembre
- Les Saveurs du Potager : première semaine d'octobre.
- Parcours dans l'Art actuel (Manifestation récurrente organisée par l'association Les Ateliers d'Artistes Versaillais, avec une exposition à l'Hôtel de Ville): deuxième semaine d'octobre
- Salon du Livre d'Histoire à l'Hôtel de ville : 19 et 20 novembre.
- Festival d'orgues : 27 novembre-4 décembre
- Braderie des Livres: 16-17 décembre
- Exposition BD (Largo Winch) : 21 janvier - 18 février
- Exposition Rauzier au Musée Lambinet: 28 janvier -1^{er} avril
- Exposition littérature pour enfants à la bibliothèque de l'heure joyeuse et à la bibliothèque centrale: dans le 1^{er} trimestre
- Exposition en discussion au Musée Lambinet à partir du 7 avril jusqu'au 15 juillet
- Esprit Jardin : 31 mars-1^{er} avril
- Festival de Jazz: En mai, organisé par l'association Versailles Jazz Festival et soutenu par la Ville.
- Mois Molière: tout le mois de juin
- Fête de la Musique: 21 juin
- Cinéma en Plein-Air: en juillet
- Feu d'Artifice et bal de la Fête Nationale: le 13 juillet.

[Afin de pouvoir anticiper l'information sur les événements culturels concernant le quartier, il est proposé de diffuser les programmes selon un calendrier trimestriel, via le portail internet et le mensuel « Versailles ». Le numéro de septembre de la revue municipale pourrait en outre mentionner la programmation annuelle des manifestations récurrentes. Les conseillers de quartier, en tant que relais d'information, pourraient aussi recevoir ces annonces par courriel.

Mme de Crépy indique également qu'une réflexion est en cours sur la vocation de la bibliothèque de l'UIA, l'avenir des bibliothèques de quartier (étude sur les horaires, la fréquentation, la circulation des livres entre les bibliothèques) et la valorisation de la bibliothèque centrale (ancien hôtel des affaires étrangères et de la marine).]

3°) Intervention de M. Ghaleb, directeur de la Maison de quartier

Après avoir rappelé la restructuration du Stade des Chantiers en 2006, l'agrément CAF en 2009 suivi de celui de la Maison de Quartier en 2010, M. Ghaleb évoque le travail qui a été effectué en lien avec quatre partenaires associatifs dans le but de répondre à la demande d'animation du quartier. C'est ainsi, par exemple, qu'a pu être réalisée une manifestation sportive et festive le 8 juin dernier.

Plus particulièrement en direction de la jeunesse, M. Ghaleb fait part de l'intervention du Service Versaillais de Prévention Jeunes (sur le fondement d'une nouvelle convention entre le Mairie et le Conseil Général). Cette action a consisté en un travail de diagnostic et en l'élaboration d'un certain nombre de préconisations en 2011. Sur cette base, des éducateurs interviennent sur le quartier et quelques familles en grande difficulté sont régulièrement suivies.

M. Ghaleb précise enfin que, pour l'ensemble du territoire de VGP, un travail avec les partenaires locaux est conduit en vue de réaliser une grande manifestation qui pourrait se dérouler sur le Stade des Chantiers.

4°) Questions diverses

- Un nouvel état des lieux sera fait sur le problème de l'insonorisation du pont de chemin de fer des Chantiers.
- Il est demandé que le fonctionnement du chauffage urbain soit exposé au conseil de quartier.
- M. le Maire viendra prochainement faire le point sur le dossier de l'aménagement des Chantiers et du projet de pôle d'échanges multimodal.

5°) Date du prochain conseil de quartier : le Mardi 14 Février 2012